

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réimpression des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Septembre 1875.

Chronique générale.

CONVERSION DES PRINCES D'ORLÉANS A LA RÉPUBLIQUE.

Les princes d'Orléans se sont-ils réellement convertis à la République? La France, l'Indépendance belge, tiennent pour l'affirmative, le Français pour la négative; quant au Journal de Paris, l'organe officiel de l'orléanisme, il imite de Conrart le silence prudent.

Nous devons toutefois mentionner l'article suivant que vient de publier la correspondance autographiée les Tablettes d'un Spectateur :

« Nous sommes doublement aux regrets d'avoir à prévenir notre éminent confrère qui s'est fait l'interprète, éloquent sans aucun doute, d'illusions, des pires illusions.

« Il n'y a pas un mot, pas un seul de vrai dans ce qui se colporte à travers certains salons républicains (non orléanistes) et à travers les rédactions des journaux républicains touchant une récente conférence qui n'a jamais été tenue entre M. le comte de Paris et les notabilités orléanistes. Jamais M. le comte de Paris n'a dit ni laissé entendre à aucun de ses interlocuteurs « qu'on ne peut être sincèrement conservateur aujourd'hui sans être sincèrement républicain. » M. le comte de Paris évite soigneusement de s'expliquer sur ce qu'il pense faire.

« Il serait apparemment désespéré qu'on le crût assujéti aux volontés et à la politique du comte de Chambord, dont depuis le 5 août 1873 il est l'héritier et non plus le compétiteur. Mais il n'a encore dit un mot d'où l'on pût être autorisé à inférer qu'il se considérerait comme dégagé des liens et engagements contractés par lui, à Frohsdorff, dans la journée du 5 août 1873.

« De quels princes d'Orléans entend-on parler, quand on disserte avec tant de complaisance sur leur prétendue évolution républicaine? Du duc de Montpensier? Mais il est Espagnol, et, dans tous les cas, il s'absorbe dans de quotidiennes combinaisons concernant l'Espagne. Du duc de Nemours? Mais le duc de Nemours et ses enfants viennent de promener sur plusieurs plages normandes et autres de nouvelles professions de foi légitimistes : tous ceux qui se sont entretenus avec le prince et ses enfants en portent témoignage. Veut-on parler du duc d'Aumale? Il est certain que le duc d'Aumale affecte la plus complète indifférence à l'égard de ce qui a pu être dit et combiné en 1873 en vue de l'établissement de la monarchie.

« Il est non moins constant que le duc d'Aumale répudie, en toute occasion, des prétentions dynastiques. Mais il est non moins positif que, ni à Paris, ni à Besançon, le prince général ne prononce une parole d'encouragement pour ceux des anciens amis de la royauté de Juillet qui voient dans l'institution de la République une nécessité nationale. Il n'est pas jusqu'au gouvernement qui n'ait eu, dans ces derniers temps, à réfléchir peut-être sur la situation que le duc d'Aumale met tout en œuvre pour

se créer en Franche-Comté. De la Franche-Comté, le prince est en train de se faire, au sens moral et politique, une sorte de fief. Il n'y a pas à s'y méprendre : la Franche-Comté est travaillée dans le sens d'une royauté sans précédents, la royauté d'un cadet qui pourrait bien se faire une fortune des débris de la fortune de sa famille et même de ceux de la fortune de sa patrie. La prétendue évolution républicaine des princes d'Orléans est une manœuvre purement électorale. »

La Presse croit savoir que cette nouvelle note émanerait d'un député « en bonne situation pour connaître le langage et les actes des princes d'Orléans. »

La France trouve avec raison qu'il est difficile d'admettre l'exactitude de ce renseignement.

« De deux choses l'une, en effet, dit-elle : ou bien le député dont il s'agit est autorisé par les princes, et alors il tient sur l'un d'eux, M. le duc d'Aumale, un singulier langage ; ou bien il ne l'est pas, et alors quelle autorité est la sienne pour nous démentir ? »

Au surplus, la Presse elle-même n'attache pas une grande valeur aux assertions du député « en bonne situation pour connaître le langage et les actes des princes d'Orléans. » Elle désire voir le Journal de Paris intervenir dans ce conflit d'affirmations avec sa netteté d'il y a six jours, lorsqu'il a désavoué la brochure du Gentilhomme de province. »

Vœu téméraire. Le Journal de Paris s'est promis de ne pas répondre à l'invitation qui lui est faite de dire une bonne fois la vérité tout entière. Il ne mord pas à ces hameçons-là.

Un des correspondants du Nord à Paris lui écrit :

« La note du Journal de Paris que je vous ai signalée, il y a cinq jours, continue à défrayer les polémiques de la presse. On s'occupe surtout de l'interprétation donnée à cette note par la France, qui y a vu le signe certain d'une adhésion définitive et sans réserves des princes d'Orléans à la République. Le Moniteur avait jugé cette interprétation « hardie et excessive. » Cette appréciation d'une des organes du centre droit libéral a nécessairement, en soulignant l'interprétation donnée par la France à la note dont il s'agit, appelé l'attention du Journal de Paris sur le commentaire du journal de M. de Girardin. Cependant le Journal de Paris n'a point démenti l'affirmation par la France des sentiments républicains des princes d'Orléans ; aussi le Siècle prend-il acte du silence de l'organe des princes et le considère-t-il comme une adhésion implicite. « Je crois que c'est, en effet, dans ce sens qu'il faut expliquer le silence du Journal de Paris. Ou la déclaration qu'il a publiée au nom des princes n'aurait eu aucun sens, ou elle signifie qu'ils ont loyalement rompu avec le passé et qu'ils sont franchement et complètement ralliés à la République. »

« Et rien n'autorise ici à distinguer, comme le voudrait faire l'Union, entre le comte de Paris et les autres membres de sa famille. Si le Journal de Paris était plus particulièrement l'organe d'un des princes de la famille d'Orléans à l'exclusion des autres, ce serait précisément la pensée personnelle du comte de Paris qu'il refléterait plus

exactement. Je suis en mesure de vous en donner l'assurance.

« Rien, ainsi que je vous le disais hier, n'autorise les républicains à douter de la sincérité de l'adhésion des princes à la République ; l'impossibilité évidente d'une restauration monarchique ; la haine de l'empire ; l'accession à la majorité du 25 février d'une partie de leurs amis ; le désir bien naturel de donner au centre droit le moyen de sauver sa situation très-compromise par les hésitations et les inconséquences de plusieurs des chefs de ce groupe, suffisent à expliquer l'évolution politique des princes sans qu'il soit besoin de chercher dans je ne sais quel calcul basé sur les probabilités de la vie humaine une raison de cette conversion. »

« Il est à remarquer que la presse républicaine de Paris, à l'exception du Rappel, a été unanime à accueillir avec de justes éloges la déclaration des princes, et si le Rappel a cru très-malicieusement de dire qu'il n'y avait nulle raison de ne pas considérer cette déclaration comme aussi sincère que la démarche des princes à Frohsdorff au mois d'août 1873, ces paroles n'ont trouvé aucun écho dans les journaux de Paris.

« Je sais bien qu'en province on se montre plus défiant, plus incrédule, et que les feuilles républicaines dont l'autorité est la moins contestable, comme la Gironde, de Bordeaux, et le Phare de la Loire, de Nantes, ne dissimulent pas ces sentiments ; mais il est aisé de comprendre que leur éloignement de Paris leur rend plus difficile qu'à leurs confrères de la capitale une appréciation exacte d'une situation qui se révèle moins par des déclarations solennelles que par des conversations intimes qu'il n'y aurait aucun avantage à jeter aux quatre vents de la publicité. »

Le comité central s'est réuni la semaine dernière au palais de l'Élysée, sous la présidence de M^{me} la maréchale de Mac-Mahon.

Le comité a entendu le rapport de ses délégués qui assistaient à la séance.

Il a approuvé les mesures prises par ces messieurs dans le cours de leur mission et décidé que, pour les compléter, il en serait immédiatement pris de nouvelles dont les principales peuvent se résumer ainsi :

Le fonds de 6,000,000, primitivement affecté à la reconstruction des maisons et qui avait été porté, à la date du 3 septembre, à 9,000,000, sera élevé à 12,000,000, ce qui permettra d'attribuer aux personnes pauvres une somme équivalente à la presque totalité de leurs pertes.

Le crédit affecté aux secours mobiliers a été porté de 2,000,000 à 2,500,000 fr.

Sur la proposition de M^{me} la maréchale de Mac-Mahon, le comité a ensuite décidé l'allocation des secours immédiats aux départements où se sont produites de récentes inondations : l'Allier, l'Aveyron, l'Hérault, la Haute-Loire, la Lozère, l'Aude, le Tarn, les Pyrénées-Orientales.

D'autres départements ont également reçu des secours pour la réparation de pertes matérielles résultant de violents orages : l'Ain, l'Ardèche, la Meurthe-et-Moselle, le Puy-de-Dôme, la Seine-et-Oise, ont été compris dans ces distributions.

La ville de Moulins avait fait des préparatifs pour recevoir hier dimanche le maréchal

de Mac-Mahon. On avait disposé des arcs de triomphe ; le cours était illuminé, les maisons pavoisées.

A midi et demi, le Président de la République, après avoir entendu la messe et reçu les autorités de la ville, est parti pour Souvigny, où il a dû assister au concours agricole. Il devait être de retour à Moulins à 3 heures 1/2 pour visiter les casernes et l'hôpital.

Hier soir, il y a eu grande réception à la préfecture.

Vendredi a expiré le délai de grâce de deux mois accordé par la loi du 5 juin 1875, pour la reconstitution, sans surtaxe, des actes de l'état-civil. Nous ferons remarquer qu'il n'y a pas un dixième d'actes incendiés rétablis. 1,500,000 Parisiens restent donc dépourvus de leurs actes civils.

D'après les nouvelles reçues de différents côtés, les réservistes ont jusqu'à présent travaillé de manière à satisfaire leurs chefs qui s'applaudissent fort de la rapidité avec laquelle ils ont parcouru les différents degrés de l'école du soldat et de l'école de bataillon.

On parle de la création, à Marseille, d'une université libre qui s'établirait en partie avec le concours de la municipalité.

On assure à l'Echo du Nord que les organisateurs de l'université catholique de Lille ont offert 140,000 francs aux administrateurs des hospices pour s'assurer la clinique de l'hôpital Sainte-Eugénie, dont quatre pavillons seraient ouverts à cet effet.

Nous trouvons dans le Petit Marseillais les détails suivants sur les inondations de l'Hérault :

A Valros, arrondissement de Béziers (Hérault), la rivière l'Orb a causé de grands dégâts. On vient de trouver à l'embouchure quatre corps nus, un homme, une femme et deux enfants, sans doute surpris par l'inondation pendant la nuit. Les pertes matérielles sont considérables.

Le petit village de Cozons-d'Hérault a été très-éprouvé ; les maisons en sont presque détruites.

Il s'est produit là des épisodes navrants. Une maison s'est effondrée sur une barque opérant des sauvetages et renfermant déjà dix-neuf personnes ; huit d'entre elles ont été noyées ou plus ou moins grièvement blessées. Parmi les noyées il y a quatre enfants appartenant à la même famille ; le désespoir du père et de la mère était horrible à voir ; cette dernière est devenue folle.

La rivière d'Aude a inondé les villages de Sallèles, Fleury, Coursan, Nissan et Lespignan. La rivière a couvert les vignes où les vendanges ne sont pas entièrement terminées.

Le gouvernement italien vient de mettre en vente trente-quatre navires réformés de la marine militaire. Leur mise à prix ne dépasse pas le total de sept millions ; ces mêmes navires, neufs, ont coûté au gouvernement italien plus de soixante-dix millions de francs. Les journaux d'Italie ajoutent que ces vaisseaux ne sont pas anciens et qu'ils ont rendu fort peu de services à la nation.

Il faut convenir que l'Italie ne fait pas de

brillantes affaires, et l'on se demande ce qu'elle fera lorsque les biens de l'Eglise, dont il reste fort peu, seront entièrement vendus.

On a inauguré, le 7 septembre, à Christiana, une statue équestre de Bernadotte. Plus de 50,000 personnes assistaient à cette solennité. Le roi, le prince héritier, la reine douairière, le prince et la princesse de Waldeck étaient présents.

Etranger.

HERZÉGOVINE.

S'il faut en croire la *Correspondance politique* de Vienne, l'insurrection tourne à une véritable guerre de guerillas. Nous avons déjà rendu compte de quelques-unes de ces rencontres où les insurgés, après avoir surpris quelque colonne d'expédition turque, disparaissaient dans les montagnes prêts à d'autres embûches.

D'après le journal de Vienne, la route de Trebinje à Raguse est devenue impraticable malgré l'absence apparente des insurgés. Chaque fois qu'un officier turc s'y hasarde sans escorte suffisante, il est attaqué et enlevé par une bande d'insurgés qui surgit inopinément derrière quelque accident de terrain.

Les troupes turques sont soumises à des fatigues énormes. Des bataillons de réfidis et de nizams sont à peine rendus à leur destination qu'ils reçoivent l'ordre de se porter en toute hâte sur d'autres points que l'on croit menacés. Ces contre-ordres démoralisent les soldats, qu'on tient toujours en haleine devant un ennemi insaisissable.

Le ministre Ristich espère encore réussir à faire prévaloir dans la Serbie sa politique de conciliation. Voici ce que dit la *Correspondance politique* à ce sujet :

« Le gouvernement serbe emploie toute son influence à disposer les représentants de l'opinion publique en faveur de la politique qu'il est obligé de suivre, vu l'attitude observée par les grandes puissances. Jusqu'ici, il a obtenu des résultats assez satisfaisants. Il a réussi à faire entrer dans la commission de l'adresse beaucoup de ses amis et partisans, et il espère obtenir un projet d'adresse modéré; ce qui ne veut nullement dire que le projet, si l'on considère les dispositions inquiètes de la Skuptschina, sera sûrement adopté en séance plénière.

» Dans le pays lui-même, il ne faut pas se le dissimuler, le discours du Trône est loin d'avoir produit une impression aussi favorable que dans les cercles politiques, d'ailleurs fort restreints. La plus grande crainte du gouvernement, lorsque sera discuté le projet, vient de l'attitude et de l'influence du président de la Skuptschina, M. Kaljevitj, qui, contre l'attente générale, est devenu tout d'un coup un agitateur belliqueux enragé.

» Pour donner quelque peu satisfaction à l'opinion publique surexcitée par le rassemblement des troupes turques à Nisch, le gouvernement continue ses préparatifs militaires. La brigade de l'armée active recrutée dans le district de Belgrade vient de partir pour la frontière. Prochainement quatre autres brigades se mettront en marche. Un camp se forme près de Topchidéré.

» Malgré tout, dans les cercles gouvernementaux, on s'abandonne à l'espoir que l'agitation qui secoue le pays s'apaisera peu à peu sans que la paix soit sérieusement troublée.

Le correspondant du *Standard* à Vienne ne semble pas partager cette confiance dans l'apaisement de l'agitation qui règne en Serbie. Les volontaires seuls suffiraient pour entretenir longtemps l'effervescence populaire, leurs bandes traversant continuellement la contrée en tous sens. Le même correspondant ajoute que le prince Pierre Carageorgiewich, le prétendant au trône de Serbie, doit bientôt entrer en Serbie à la tête d'un corps de volontaires. Ses partisans attendraient son arrivée pour commencer une révolution.

L'insurrection a repris en Bosnie. On assure que Méhemet-Pacha a détruit, le 14, un grand corps d'insurgés près de Yéni-Varorisch.

Les dispositions du peuple serbe deviennent de plus en plus belliqueuses. Dans la Skuptschina, la majorité favorable à la paix diminue chaque jour. La pression populaire et les bulletins de victoire qui nous parviennent de la Bosnie et de l'Herzégovine

rendent la situation du ministère extrêmement difficile.

D'après les télégrammes de source slave, le gouvernement serbe aurait dirigé plusieurs batteries d'artillerie sur Alexinatz, vis-à-vis du camp turc de Nisch. Une dépêche de même source affirme que, dans la nuit du 16, les Turcs ont passé la frontière serbe. Une lutte acharnée s'est engagée entre les troupes serbes et les soldats de la Porte. Le combat durait encore le lendemain soir. En conséquence, la discussion de l'adresse a été interrompue à Belgrade. La nation serbe salue avec enthousiasme cet événement qui tranche la question de paix ou de guerre.

Il est certain que les chefs du mouvement sud-slave font les plus grands efforts pour amener les princes de la Serbie et du Monténégro à prendre une attitude plus décidée. Jamais le prince de Monténégro n'a reçu autant d'hommages pour la fête de Saint-Nicolas que cette année.

On écrit de Venise, 17 septembre, qu'une dépêche de Belgrade annonce que les Serbes sont exaspérés par la concentration de troupes turques qui a eu lieu à Nisch. Le gouvernement a envoyé une brigade à la frontière.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XIV.

A PROPOS DU SERVICE ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LOUIS XVIII.

Les lignes suivantes sont extraites des *Affiches de Saumur*, numéro du dimanche 18 septembre 1825 :

« Vendredi dernier a eu lieu le service anniversaire de Louis XVIII; qu'il nous soit permis, nous rendant l'organe de la douleur commune, de jeter une dernière fleur sur la tombe de ce monarque, objet constant de nos regrets, et déjà placé, par l'impartiale histoire, au petit nombre de ces rois bons et sages, dont l'unique étude fut le bonheur de leurs peuples.

» Enchaînée par le despotisme, décimée par une guerre sanglante, menacée d'une invasion étrangère, la France reçut comme un bienfait de la providence ce prince qu'elle lui avait conservé au milieu d'une nation rivale et ennemie, instrument de sa toute-puissance, ce prince qu'elle avait empreint du sceau de sa prédilection, riche, comme un autre Salomon, d'une étincelle de sa sagesse. Exigeante parce que l'événement l'avait trompée, indocile parce qu'elle avait exercé et perdu sa puissance, orgueilleuse de ses vieux succès, que n'avaient pu ternir quelques revers, il lui fallait, à cette France éclairée, un monarque savant qui l'honorât et la séduisît, sage qui la gouvernât; il fallait qu'épousant notre gloire, il repoussât le souvenir de nos erreurs et de nos crimes, qu'étranger à nos dissensions domestiques, mais instruit du changement qu'elles avaient produit, il nous dirigeât, en quelque sorte, par nos vicieuses habitudes, vers un état meilleur.

» Ce monarque, il nous a paru comme un père au milieu d'une famille que des intérêts divers avaient désunie, que sa voix et la raison rapprochaient, apportant ce code, œuvre de sagesse, concession volontaire du prince envers ses sujets. Il l'expliquait au milieu de nous, tantôt avec l'autorité d'un roi, tantôt avec l'abandon d'un père, et ses leçons retentissaient dans l'Europe entière, lorsque la mort vint le frapper.

» Jamais calamité ne fut accompagnée d'une plus grande, d'une plus sincère douleur; le temps passe, mais nos regrets sont éternels, et nous n'y trouvons de soulagement que dans l'espoir que nous donne le prince qui a recueilli le royal héritage.

» L'éloge du roi législateur est dans tous les cœurs, nulle bouche n'est assez éloquent pour le bien exprimer. Grand et sublime dans le malheur, simple dans la prospérité, chaque jour de sa vie, comme homme, fut donné à l'étude, comme roi, fut pour le peuple l'occasion d'un nouveau bienfait. Il fut un des hommes les plus éclairés, et le plus sage des souverains de notre âge.

» Que l'œuvre de sa sagesse, effroi du rebelle, espoir de l'homme de bien, soit comme l'arche sainte dont la profanation donnait la mort; qu'à chaque anniversaire, énumérant

nos malheurs passés et l'éclat de prospérité dans lequel ce prince nous laissa, les hommes du pouvoir se disent consciencieusement si, en ministres fidèles, ils ont conservé ou laissé périr l'héritage; ainsi le monarque que nous regrettons, après avoir été toute sa vie utile, le serait encore après sa mort.

» La lugubre cérémonie de l'anniversaire avait réuni toutes les autorités et la plus grande partie des habitants.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous apprenons que notre compatriote, M. Emile Faugeron, vient d'être nommé lieutenant-colonel du génie. C'est une juste récompense de la part qu'a prise aux travaux de défense de Paris M. Faugeron et de ses nombreuses études sur les fortifications de la capitale et sur l'enceinte des forts.

Aujourd'hui, M. Emile Faugeron est directeur des travaux du génie au fort de Palaiseau.

Le maximum de la crue de la Loire a été observé à Saumur hier matin, à 5 heures. L'eau s'est élevée à 3^m 25.

La décroissance s'est fait sentir aussitôt et a été rapide. La Loire n'est plus aujourd'hui Inndi, à midi, qu'à 2^m 35.

Hier matin, des pêcheurs, en retirant leurs engins près du Pont-Fouchard, ont ramené à terre le cadavre de M. Théodore Ribault, âgé de 23 ans.

Ce jeune homme avait disparu de son domicile depuis jeudi dernier, 16 courant, et sa mort, d'après l'autopsie, remonte à cette date.

Plusieurs journaux annoncent que, l'année prochaine, à l'époque des grandes manœuvres, on convoquera, outre la classe de 1868, destinée à renforcer l'armée active, trois classes de l'armée territoriale qui, sous la direction de leurs officiers et de leur cadre organisés et administrés militairement, seront appelées à prendre aux manœuvres une part active.

Nous lisons à ce sujet dans le *Bien public* :

« Les réservistes de 1868 pourraient fort bien être convoqués pour le mois d'avril prochain, et ceux de 1869 pour le mois de septembre 1876.

» La question est à l'étude. »

LES NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

DE M. D'ESPINAY

Sur le château de Saumur et l'abbaye de Saint-Florent.

Nous venons de lire avec tout l'intérêt que comporte le sujet et le mérite de l'auteur les nouvelles recherches de M. d'Espinay, notre compatriote, notre ami, sur le château de Saumur et l'abbaye de Saint-Florent. Malgré les textes cités par lui, malgré les combinaisons savamment raisonnées de leur analyse, nous ne saurions partager les déductions qu'il en tire contre les données de notre historien, M. Bodin père, sur l'origine de la ville de Saumur.

Suivant le travail de M. d'Espinay, basé principalement sur les chroniques de Saint-Florent, « la ville de Saumur est née sous la crose abbatiale de ce monastère; elle a eu pour noyau, en 848, l'abbaye Saint-Jean, villa Johannis, redevenue à cette époque propriété ecclésiastique. »

Cette assertion nous semble contraire à la marche des événements qui ont précédé la réorganisation de la France après la chute de l'empire romain; elle s'écarte des récits de notre histoire générale telle que l'ont écrit sur nos archives nationales les Güzot, les Thierry, les Henri Martin, etc., depuis notre premier historien: elle n'est pas en rapport avec la vieille topographie de la ville de Saumur.

Comme le dit M. d'Espinay, cette ville est d'une haute antiquité. De la géographie décrite par M. Amédée Thierry dans son histoire des Gaulois, il ressort, en effet, que son emplacement était le point de centre du pays saumurois.

Ce pays commençait en amont de Gennes-sur-Loire, limite des Andes (Angevins); il s'étendait de là jusqu'à la Vienne et la Dive, frontières des Turons (Tourangeaux) et des

Pictaves (Poitevins). Il était tellement distinct de ces dernières régions que lors de la formation du régime féodal, au X^e siècle, il fut donné en fief par Hugues Capet au comte de Blois, et devint une cause de discorde entre lui et le comte d'Anjou.

L'a-t-on appelé *Saumurois* et la ville *Saumur mur salé*, à cause du coteau de tuf salpêtré qui forme le sous-sol de cette contrée; ou bien, ce nom est-il venu à la cité de la première enceinte faite pour la protéger, *salvum murum*, mur de sûreté? nous ne discuterons pas ces étymologies plus ou moins ingénieuses.

Nous constaterons que sa population, comprise dans l'Aquitaine, était de race gallo-celtique; qu'elle habitait primitivement des grottes creusées dans le tuf recouvert, en ces temps primitifs, par des forêts dont le Bois-Doré nous conserve un reste; ces forêts s'étendaient sur le revers du coteau jusqu'au bord de la Dive.

C'est au fond de ces grottes que les Romains rencontrèrent les habitants du pays dont les descendants ont bâti la ville de Saumur.

Une découverte récente faite à Brézé, sur la propriété de M. Vollant, par M. Joly, architecte, aidé de M. Roffay, nous a offert un spécimen complet et des plus originaux de ces habitations gallo-celtiques, avec les ustensiles, les armes de leurs possesseurs, voire même des ossements humains dont les fractures témoignent de la lutte qu'ils ont soutenue contre leurs envahisseurs (1).

Après l'invasion barbare, les descendants de la population vaincue se montrèrent à la suite des rois francs devenus les maîtres du sol, et, quand le fondateur de la dynastie carolingienne, Pépin-le-Bref, tenta de soumettre l'Aquitaine à son royaume, il éleva au sommet du coteau saumurois le premier château de Saumur appelé le *Tronc*, à cause de sa forme; il se composait d'une grosse tour destinée à surveiller les abords du pays.

Au pied de ce premier château et sous sa protection se groupèrent, se logèrent dans des grottes creusées dans le tuf, les habitants qui devaient constituer le noyau de la ville de Saumur: ils allaient pourvoir aux besoins de leurs protecteurs par le travail.

Peu à peu, ils tirèrent du coteau des fragments de tuf pour se construire au dehors des demeures aérées; le temps approchait où ils fondaient dans leurs grottes le cuivre, l'étain, le plomb, pour remplacer les poteries, tandis qu'ils s'occupaient dans leurs logements bâtis à transformer en peignes, en boutons, en chapelets, des cornes, des ossements d'animaux.

Ainsi naquit la ville de Saumur et son industrie, sous l'épée des premiers rois carolingiens.

L'abbaye Saint-Jean, celle de Saint-Florent-du-Château eurent la même origine. Avec les rois francs, sous leur appui, arrivèrent dans le pays saumurois des religieux qui convertissaient les populations, qui les encourageaient à se montrer dociles à l'autorité royale. Les souverains récompensèrent ces services en permettant à ces religieux de s'établir à côté et dans l'enceinte même de leurs forteresses. De là datent ces concessions de territoire qui servirent d'assiette à l'abbaye Saint-Jean, à l'abbaye du Château.

Les notices de M. d'Espinay nous confirment ces faits, s'ils avaient besoin de l'être.

La topographie est d'accord avec l'histoire pour fixer l'origine monarchique de la ville de Saumur.

Si l'abbaye Saint-Jean avait été le noyau de cette ville, les habitants, en quittant l'escarpement du coteau pour se rapprocher des rives de la Loire, se seraient dirigés vers le nord-ouest sur l'emplacement occupé par la rue de la Comédie, le Square, le Théâtre, transversalement à la Bilange et au pont Cessart. Telle ne fut point leur direction.

Des abords du château, ils descendirent instinctivement à l'endroit appelé la place Saint-Michel; ne trouvant pas la place assez large, ils inclinèrent, toujours en descendant du château, vers la rue de la Tonnelle; puis, quand ils voulurent, au XII^e siècle, bâtir un pont pour tendre d'une rive à l'autre, ils se dirigèrent en diagonale de la Tonnelle, vers nord-ouest, pour déboucher au point où se trouve aujourd'hui le *marronnier*. Ils s'écartaient, comme on peut en juger, de l'abbaye Saint-Jean, villa Johannis, et faisaient face à la forteresse. C'est là qu'était leur berceau, leur appui;

(1) Voir l'*Echo Saumurois* du 18 avril 1875.

roulaient pas s'en éloigner, le perdre
la création de l'École de cava-
au XVIII^e siècle, pour attirer la po-
vers la Bilange et le quartier Saint-
avons point voulu, par cette cri-
amoindrir un travail savant, ni mé-
les services rendus à la civilisa-
par les corps religieux; notre but a été
l'exactitude des faits énoncés par
historien, de conserver à la dynastie
un patronage militaire et
qui lui est propre, de laisser
l'élément civil de cette époque l'ini-
intelligente et laborieuse qui lui ap-
PAUL RATOUS.

Sommaire religieuse annonce la mort de
aumônier de l'Hôtel-Dieu de
Jean Chaslon, doyen des aumôniers du
était né à Martigné-Briand, le 27
1797. Ordonné prêtre en 1822, il
nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu
en 1825.

EXAMENS POUR LA RÉSERVE ET L'ARMÉE TERRITORIALE.

la fin de l'année, nous dit-on, aura
troisième et dernière série d'exa-
pour les candidats au grade d'officier
réserve et l'armée territoriale.

deux premières séries d'examens
point donné d'officiers en nombre suf-
Un grand nombre de sujets réunis-
conditions et les aptitudes voulues
avaient négligé jusqu'ici, par indif-
ou pour toute autre cause, d'adres-
demandes, sollicitent aujourd'hui
restés vacants et se disposent à
devant les commissions.

est fâcheux à dire, mais il se repro-
pour l'armée territoriale ce qui s'était
autrefois pour la mobile: on ne vou-
pas croire; on n'admettait pas la pos-
d'une mobilisation; on comptait
aux appels d'une manière quel-
Mais les récentes nominations et
le dernier appel des réservistes ont
les yeux des moins clairvoyants. On
maintenant que la loi militaire
appliquée dans toute sa rigueur et dans
son étendue, et on s'empresse d'adres-
demandes de grades. Celles-ci arri-
en grand nombre, surtout à la place de

demandes seront bien plus nombreu-
encore dès le retour des réservistes dans
foyers. Les réservistes 1867 seront
dans l'armée territoriale à la fin de
Ces candidats ont une situation indépendante,
retaient en ce moment de la vie du
trouper, s'empresseront certaine-
de solliciter un grade dans l'armée ter-
riale. A ceux-là les exercices et les ma-
uvres de cette année seront particulière-
utiles. Ces candidats, s'ils veulent con-
travailler quelque peu, sont certains
reçus, car le programme à satisfaire
simple, et au fond les commissions d'exa-
sont indulgentes.

nous engage, dit la Liberté, à donner
son conseil aux intéressés en leur disant
propres leurs demandes de suite, et de
des facilités qu'on leur offrira de re-
ce qu'ils ont su ou mal appris, de
les cours et de faire l'exercice dans les
sous la direction de professeurs et
nucleurs de l'armée. Avec de la bonne
méthode, ils sont sûrs d'arriver à un résultat.
la dernière occasion qui se présente
eux, car les mesures que l'on prend
pour remplir les cadres de l'ar-
territoriale sont purement transitoires,
parir de l'année prochaine, les grades
seront plus que par un avance-
régulier, tout comme dans l'ar-
active.

pendant l'orage de jeudi soir, la grêle a
de grands ravages dans le départe-
d'Indre-et-Loire. Les communes les
éprouvées sont Larçay, Saint-Avertin
etz. Après viennent Montlouis et Vou-
dans lesquelles les pertes s'élèvent à
environ de la récolte.

raisons étant à peu près mûrs, on
partout de ramasser les grains
également, la diligence de l'entre-
anglais, faisant le service du Mans à
a été surprise par l'orage. Elle se

trouvait, vers 8 heures, à quelques kilomè-
tres de Brulon, quand une détonation épou-
vante se fit entendre.
La foudre venait de s'abattre sur la voi-
ture. Les traits de l'un des chevaux furent
coupés, le cheval fut jeté à terre et, à l'ex-
ception d'une jeune fille de 8 ans, tous les
voyageurs et le conducteur perdirent con-
naissance. Bientôt ils revinrent à eux et le
voyage s'acheva sans encombre.

LE GIBIER EN SEPTEMBRE.

Septembre est, avant tout, le mois de la
chasse. Le gibier encombre nos marchés, et
s'il n'a point encore la délicatesse et le fumet
qu'il aura dans les mois suivants, il a du
moins le mérite de la nouveauté. Il convient,
toutefois, de faire une exception en faveur
des oiseaux de passage, tels que la canepi-
etière, le râle de genêt, le guignard, la
caille, la grive de vigne et le becfigue, qui
sont à point en ce moment, et dont la chair
ne laisse rien à désirer. Contrairement au
lièvre, au perdreau et à d'autres oiseaux,
plus la caille est fraîche, mieux elle vaut
pour la cuisson, et l'on fait acte d'ignorance
toutes les fois qu'on la sert autrement que
rôtie ou en papillote. Le becfigue est, par
excellence, le premier des petits oiseaux.
S'il était de la grosseur d'un faisán, a dit
Brillat-Savarin, on le paierait certainement
à l'égal d'un arpent de terre.

Le gibier, comme on sait, tire une grande
partie de son prix de la nature du sol où il
se nourrit. Le lièvre de montagne est préfé-
rable au lièvre de plaine, et celui des ter-
rains légers, comme les craies de la Cham-
pagne, à celui des terres fortes, comme les
champs plantureux de la Normandie. Il faut
se défier surtout des lièvres que l'Allemagne
nous envoie par milliers: leur chair est dure
et sans saveur. Vous les connaîtrez à leur
forte carrure et à la nuance plus foncée de
leur pelage.

Le grand point, pour les ménagères, est
de savoir bien acheter le gibier, et voici, à
ce propos, quelques règles que la plupart
d'entre elles savent sans doute, mais qu'il
est toujours bon, à cette époque de l'année,
de leur remettre sous les yeux:

Le vieux lièvre a les griffes émoussées et
rudes, les oreilles sèches et coriaces, la com-
blète lâche et large. S'il est nouvellement tué,
le corps sera raide et la chair pâle; mais si
elle tire sur le noir, si le corps est flexible,
il y a apparence qu'il est vieux tué. On dis-
tingue le lièvre du levraut à une protuber-
ance ou un petit os qui se remarque chez
ce dernier à la première jointure de la patte
de devant.

Le perdreau se distingue facilement de
la perdrix en ce que la dernière grande
plume de l'aide du perdreau est pointue,
tandis que celle de la perdrix est ronde.
Les pattes du perdreau sont jaunâtres et le
bec d'une couleur sombre. Le croupion sera
ferme si elles sont fraîches; mais si elles
sont passées, le croupion paraîtra verdâtre
et la peau se pèlera en la frottant avec le
doigt. Les vieilles perdrix ont le bec blanc
et les pattes bleues.

Quand on veut choisir des faisans, voici
comment on distingue les bons d'avec les
mauvais. Le faisán mâle a des ergots, mais
sa femelle n'en a pas. Les ergots du jeune
faisán sont courts et émoussés ou ronds;
ceux du vieux faisán sont longs et aigus.

L'histoire légendaire de ce personnage qui
fut dévoré par des rats a failli se renou-
ver il y a quelques jours à Buxerolles
(Vienne). Comme l'époque des vendanges
approche, M. F... voulut nettoyer un ton-
neau destiné à recevoir le raisin. La des-
cente d'Enée aux enfers ne causa pas plus
de tapage que la descente de M. F... dans
son tonneau. Il avait à peine touché le
fond qu'une douzaine au moins de gros
rats, dérangés dans leur demeure, s'élan-
cèrent de tous côtés. Quatre rats se glissèrent
par les jambes de son pantalon et vinrent
se blottir entre sa chemise et son dos. On a
dû venir au secours de M. F..., qui ne pou-
vait se débarrasser de ces ennemis d'un nou-
veau genre, et cette histoire qui aurait pu
devenir tragique s'est terminée par la mort
des rats.

A. M. VICTOR HUGO.

Le Sabre et la Bèche Fable.

Le sabre fanfaron à la bèche rustique,
Avec emphase racontait

Ses titres, ses exploits et sa noblesse antique...
Jugez un peu s'il se flattait.
Pour dire ses hauts faits, il faudrait un Shakespeare,
Avec lui Corneille et Boileau
(S'écriait-il, repris d'un accès de délire),
Pour peindre un semblable tableau.
Sa verve était incomparable.
En fait de mots ronflants, il ne tarissait point.
Sur tous les moulinets qu'on fait le sabre au poing,
Tierce ou quarte, il paraît tout, cet invulnérable;
Et puis, d'après son parchemin
Et son éloquence blagueuse,
Il était le cousin-germain
De Durandal et de Joyeuse...
Il avait bien des fois, lui, sous la main d'un chef,
Pourfendu le Chinois, le Turc et le Tartare...
Sans jamais s'émousser. — Remarque assez bizarre,
A force de mentir, il se convainquit. Bref,
Ce fait-là n'est pas sans exemple.
Et si vous en doutez, eh bien,
Allez visiter Auch, Agen,
Lieux où la Vérité n'aura jamais de temple.
Langue dorée est un outil
Où tous les niais se laissent prendre.
Ils sont tous ébahis d'entendre
Le flux crescendo du babil.
Près de lui, la pique de Jeanne,
De Tolède l'yatagan,
Lance, arquebuse, pertuisane,
N'étaient plus que de la Saint-Jean...
Il disait entre choses bêtes
(Tel qu'un homme pris de boisson)
Qu'il avait plus coupé de têtes
Que feu l'exécuteur Samson!
Et la bèche, immobile et fixe,
Attendait inutilement
Le sens, l'esprit, le dénouement
De ce discoureur trop prolifique.
Enfin, après mille brocards
Accompagnés de balivernes,
Vieilles redites de casernes,
S'arrêta le roi des bavards.
De la bèche voici quelle fut la réponse.
Lasse d'avoir trop écouté,
Symbole de l'activité,
Elle risqua pourtant cette juste semonce:
Que me fait que l'ébène et l'or
Aient à grands frais, mon frère, enrichi ta poignée,
Et que ta lame soit d'une ville éloignée
De l'Asie ou du mont Thabor?
Crois qu'à cela je ne tiens guère...
Nos emplois sont trop différents;
Nous ne sommes pas concurrents:
Je fais la paix, et toi la guerre!
Toi, si splendide, eh bien, veux-tu
Savoir ce que c'est qu'une bèche,
Ce tranchant qui retourne une terre trop sèche?
Simple morceau de fer battu,
Dans la douille on y place un bien solide manche,
Pour ne jamais le remplacer:
Ni le bois ni le fer ne peuvent se casser.
Sabre se brise s'il ne tranche.
Aux terrains épuisés je redonne l'engrais;
Sans moi tout deviendrait poussiéreux.
Je stimule à mon gré la mère nourricière,
Pour voir mes chers épis sortir drus des guérets...
A chacun sa valeur, son labeur et sa tâche!
Tout ne doit pas être brillant.
Je suis lourde, et toi pétulant.
Pour en finir, je suis modeste, et toi bravache.
Ah! gardons-nous, crois-moi, de trop de vanité.
Notre amour-propre nous enivre.
Nos rôles sont distincts: tu détruis, je fais vivre!
Vois de quel côté, frère, est la fraternité!
CH. MARCHAND.
Villebriennier (près Saumur), septembre 1875.

Faits divers.

La semaine dernière, M. l'abbé A..., vi-
caire à Belleville, passant rue Croix-Nivert,
rencontra deux individus qui sortaient d'un
cabaret, et dont l'un, lui faisant de la main
un geste inconvenant, lui cria:

— Viens donc, c... dans la ruelle de la
Sablonnière, que je te fasse un peu ton af-
faire!

Des passants, indignés, voulurent arrêter
ces misérables; mais, tandis que celui qui
n'avait rien dit prenait la fuite à toutes jam-
bes, le prêtre, s'élançant lestement sur son
insulteur, le saisit solidement au collet,
et, malgré sa résistance, le remit entre les
mains des agents accourus pour lui prêter
main-forte.

M. A... se retira ensuite tranquillement,
tandis qu'on emmenait le délinquant, qui
suivait d'un air penaud les gardiens de la
paix, poursuivi par les huées et les rires des
témoins de cette scène.

Les habitants de Nice ont de la chance
aux tirages. Un propriétaire de cette ville
vient de gagner un lot de 10,000 fr., obli-
gations de Paris, emprunt de 1855. Déjà le
lot de 25,000 fr., du canal de Suez, avait été

gagné, en juin, par une rentière de Nice.
Précédemment encore, un rentier de cette
ville fortunée avait gagné 50,000 fr. de
l'emprunt de Paris 1874.

Après les anniversaires, voici les cinquan-
tenaires. On va célébrer en Angleterre l'i-
nauguration du premier chemin de fer de
Darlington à Stockton.

C'est le 2 octobre 1825 que les Anglais
ont vu pour la première fois circuler sur la
ligne ferrée construite entre ces deux villes
trois machines à vapeur de la force de cin-
quante chevaux et treize wagons chargés de
marchandises. On a attaché ensuite à la lo-
comotive l'Expérience tous ces wagons et
plusieurs autres encore dans lesquels
avaient pris place les actionnaires, les auto-
rités, les invités. Il y avait en tout trente-
quatre voitures. Des cavaliers à cheval es-
sayèrent inutilement de suivre le convoi.
On conserve dans le musée de Darlington
la première locomotive construite par Ste-
phenson.

LA MESURE DES DISTANCES.

L'Aftonblad, de Stockholm, annonce que
M. W. Unge, lieutenant au régiment d'Up-
pland, vient d'inventer, pour mesurer les
distances, un mécanisme aussi simple qu'in-
génieux, de la grandeur et de la forme
d'une montre. Le système est fondé sur la
rapidité de la transmission du son, par l'at-
mosphère, du point de départ, à l'oreille de
l'observateur. Le temps se détermine du
moment où se voit la lumière du coup à ce-
lui où l'oreille en perçoit le son.

Ainsi, quand on veut mesurer une dis-
tance, on place l'aiguille sur 0, qui répond
au chiffre 42 du cadran. Dès qu'on aper-
çoit la lumière, on presse un bouton au
bord extérieur de la montre, et l'oreille se
tourne du côté d'où l'on entend le son;
quand l'oreille le perçoit, on cesse de pres-
ser, et l'aiguille, qui a marché pendant ce
temps, indique la distance sur un cadran
divisé en périphéries spéciales d'après les
diverses saisons.

Si les dames s'en mêlent maintenant, c'est
à y renoncer complètement.

Paris possède en ce moment une véloci-
pède, une amazone au bicycle, qui cir-
cule crânement par les rues pour son sim-
ple agrément.

Jeune encore, les jupons savamment dra-
pés à droite et à gauche des pédales où s'ap-
puient ses bottines cambrées, le toquet au
chignon, nous l'avons vue, rue Saint-Ho-
noré, circuler au milieu des fiacres et des
omnibus, avec un aplomb digne d'une meil-
leure occupation.

Certes, elle est beaucoup plus gracieuse
que les malheureux qui grouillent conti-
nuellement dans le quartier de la Bourse;
mais c'est égal, si les dames s'en mêlent, on
nous permettra de protester.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Publications de mariage.

Auguste-Félix Robin, plâtrier, et Eugénie
Hayes, couturière, tous deux de Saumur.

Charles Guth, boulanger, et Angèle-José-
phine Jousset, sans profession, tous deux
de Saumur.

Isidore-Benoît Pellemeule, tailleur, de
Paris, et Edmée-Lucie-Valentine Merle, cou-
turière, de Saumur.

Victor Piau, employé de chemin de fer,
de Saumur, et Marie-Joséphine Bromond,
de La Roche-sur-Yon.

Baptiste-Edouard-Félix Durand, lieuten-
nant au 4^e d'artillerie, à l'École de cavale-
rie de Saumur, et Marie-Thérèse-Génie-
Bonaventure Delamont, sans profession, de
Prades (Pyénées-Orientales).

Gustave-Joseph Ozanne, capitaine de
gendarmerie, chevalier de la Légion-d'Hon-
neur, de Saumur, et Geneviève-Philippine
Mellé, sans profession, d'Airvaux.

Pierre-Claude Sancey, cultivateur, de
Saumur, et Céline Tessier, lingère, de
Chouzé-sur-Loire.

Institution de M^{me} V^e CAVELIER.

La rentrée des classes pour toutes les élè-
ves aura lieu le lundi 4 octobre.

Le Dictionnaire abrégé de la Langue française que vient de mettre en vente la librairie Hachette et Co, aura bientôt sa place dans toutes les bibliothèques: il a été exécuté avec l'approbation de M. Littré par M. Beaujan, son plus assidu collaborateur. C'est le résumé du grand Dictionnaire, c'est la réduction en un seul volume de l'immense travail du maître. L'ouvrage paraît en 23 fascicules à 50 centimes; les vingt premiers fascicules sont en vente.

Librairie FIRMIN-DIDOT ET Co, rue Jacob, 56, PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
SOUS LA DIRECTION
DE M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de

famille, paraît le samedi de chaque semaine; il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Co, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste: dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:
1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
4^e édition: avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.
S'adresser également dans les librairies des départements.

9^e année.
LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES
Résumé de chaque numéro:
4 fr. Bulletin politique. Bulletin financier. Bilans des établissements de crédit. Recettes des chemins de fer. Correspondance étrangère. Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Listes des tirages. Vérifications des numéros sortis. Correspondance des abonnés. Renseignements.
PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
1 fort volume in-8°
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

CHEMIN DE FER DE POITIERS
Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 20 — — — —
7 — 35 — — — — du soir.
Départs de Poitiers pour Saumur:
6 heures 10 minutes du matin.
10 — 45 — — — —
6 — 50 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 SEPTEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	66	»	15	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	755	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	745	»	15	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	96	25	»	»	Crédit Mobilier	175	»	1	25	»	»	»	»	»
5 % jouiss. novembre.	104	55	»	»	Crédit foncier d'Autriche	545	»	»	»	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	465	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	346	25	»	1	25	»	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	476	»	1	»	Est, jouissance nov.	577	50	»	»	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	227	»	3	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	971	25	»	1	25	»	»	»	»
— 1865, 4 %	496	»	3	75	Midi, jouissance juillet.	697	50	»	»	»	»	»	»	»
— 1869, 3 %	350	»	»	»	Nord, jouissance juillet.	1178	75	»	»	»	»	»	»	»
— 1871, 3 %	325	»	»	»	Orléans, jouissance octobre.	1000	»	6	25	»	»	»	»	»
— 1875, 4 %	467	50	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	622	50	»	2	50	»	»	»	»
Banque de France, j. juillet.	3870	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	1080	»	12	50	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	598	75	»	1	23	Compagnie parisienne du Gaz.	1080	»	12	50	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	492	50	»	2	50	Société Immobilière, j. janv.	25	»	»	»	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	325	»	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	326	25	11	25	»	»	»	»
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	920	»	5	»	»									

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 3 mai 1875)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — —
9 — 1 — — — — (s'arrête à Angers)
1 — 33 — — — — omnibus.
4 — 13 — — — — soir,
7 — 23 — — — — express-omnibus.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.
3 heures 4 minutes du matin, omnibus-
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 50 — — — — omnibus.
12 — 38 — — — — express.
4 — 44 — — — — soir, omnibus.
10 — 28 — — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h.

Etude de M^e BAILLIE, notaire à Angers.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
LA METAIRIE
DE
LA BARDONNIÈRE
Située commune des Cerqueux-de-Maulévrier, canton de Cholet (Maine-et-Loire).
Composée de:
Bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours et jardins, d'une contenance de..... h. 85 a. 15 c.
Terres labourables. 28 06 91
Prés..... 5 78 61
Total..... 34 70 67
S'adresser audit M^e BAILLIE.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LES
CAVES DE L'ANCIENNE BRASSERIE
DE SAINT-FLORENT.
Maison d'habitation, écurie, hangar et deux jardins; le tout attenant aux caves.
S'adresser à M. de LAFRÈGEOLÈRE, à Saint-Florent. (128)

A VENDRE
Quantité de BEAUX et BONS FUTS D'ANJOU, dont partie en chêne.
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (441)

UN Foudre
D'une contenance d'environ trente-deux barriques.
S'adresser au bureau du journal.

UNE MAISON DE BLANC
demande un apprenti.
S'adresser au bureau du journal.

INSTITUTION GENILLER
25, rue Monsieur-le-Prince, 25, Paris.
Fondée en 1872.
Préparation spéciale aux baccalauréats pour chaque session, troisième année scolaire 1874-1875, sur vingt élèves de l'Institution, dont ont été admis aux baccalauréats ès-lettres ou ès-sciences.
MM. Lelièvre, Monneron, Chevalier, Pégon, Jouin, Noury, Rével, Laidié, et Emile Jacques.
Prix par mois: Pension, 200 fr.; demi-pension, 100 fr.; externat, 50 fr.
Vie de famille. Chaque pensionnaire a sa chambre; il doit être muni de deux paires de draps et de six serviettes. Le reste du trousseau est facultatif. — Envoi du programme des cours sur demande.
COURS LE SOIR POUR LE VOLONTARIAT.

A VENDRE
Par suite de départ,
UNE AMÉRICAINE
BON CHEVAL ET HARNAIS.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN TRÈS-BEAU CHIEN COURANT
Première race.
S'adresser à M. Victor, Dominique, à Brézé. (455)

UNE MAISON DE COMMERCE
demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.

LA NATIONALE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Etablie à Paris, r. de Grammont, et r. du Quatre-Septembre, 18
Anciennement Compagnie Royale
Fonds de garantie: 424 millions
Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré
PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIERE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.
Augmentation du revenu
PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE
Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 28,107,916 fr.
Arrérages payés aux Rentiers. 129,628,201 fr.
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière. 11,358,052 fr.
S'adresser pour les renseignements à Saumur, à M. Gayron; à Angers, à M. Périgault; à Cholet, à M. Manceau; à Beaupreau, à M. Clémot; au Lion-d'Angers, à M. Morillon; à Beaufort, à M. Sâchet.

INSTITUTION CHEVALLIER
65, rue du Cardinal-Lemoine (derrière le Panthéon).
PRÉPARATION A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR ET AUX BACCALURÉATS ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES.
ÉCOLE DE SAINT-CYR. — Sur dix élèves qui ont suivi, cette année, les cours préparatoires, cinq ont été admissibles.
BACCALURÉATS ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES. — Dans les trois sessions de novembre 1874, de mars-avril et de juillet-août 1875, l'Institution Chevallier a eu 118 élèves reçus aux divers Baccalauréats. Ce sont:
Dans les Sciences: MM. Baron, Bazin, Bégis, Boubey, Brault, Bris-

son, Courcault, Dauphin, Deshayes, Didier, Doit, Fallot, Flach, Flamant (Ernest), Flamant (Albert), Forest, Gaucher, Génét, Girard, Hardy, Jeanou, Kieffer, Labouré, Lacaze, Lachuit, Lacroix, Laurent, Lefebvre, Lejeune, Lemaire, Marchandise, Martin de Saint-Semera, Mathey, Michaux, Montagnard, Morard, Moreau, Penasse, Pereton, Peretti, Pignot, Pihen, Robémont, Rédiér, Rétil, Rigaud, Robin, Royer, Scellos, Schumpf, de Sévin, Simeray, Sperling, Surre, Thierry (Adrien).
Dans les Lettres: MM. Barban, Barbey, Barbier, Barbillon, Baron, Beaucousin, Bégis, Bévère, Bisteau, Boucher, Boudon, Buchotte, Cat, Cattiaux, de Chappedelaine, Colfavru, Delante, Delaunay, Dheraignery, Dubief, Dumaine, Dumars, Fabre de Parel (première partie), Fabre de Parel (complet), Fauchur, Gallois, Glangaud, Guillon, Haguer, Larat, Lavalard, Le Duc, Lefebvre, Mangin, Marchi, Martin de Saint-Semera, Martinet, Massé, Masson, Michaux, Moreau, Nortier, Painvin, Palisse, Péradon, Perreau, Picqueret-Dudonné, Pihen, Plé, Portailier, Queudot, Rétil, Robert, Robin, Rochet, Saget, Simon, Thierry (Lucien), Thoulet-Morel, Tourneux, Toye, Turquet, Varélaud.

Au 1^{er} octobre prochain, ouverture des cours préparatoires à l'École de Saint-Cyr, ainsi que des cours préparatoires aux différents Baccalauréats pour les sessions de mars-avril et juillet-août.
Tout en maintenant ses anciens cours pour la préparation au Baccalauréat ès-lettres complet, l'Institution Chevallier, pour répondre aux exigences du nouveau programme, a créé deux cours préparatoires à la première partie du Baccalauréat ès-lettres scindé, l'autre préparatoire à la deuxième partie.

Dans l'intérêt des élèves et des familles, elle a organisé les cours de la deuxième série de manière que les élèves qui passeront la deuxième partie du Baccalauréat ès-lettres pourront subir en même temps, s'ils le désirent, les examens du Baccalauréat ès-sciences complet ou restreint.
Pour les élèves arriérés dans leurs études ou trop âgés pour suivre l'ordre traditionnel des classes, l'Institution Chevallier a créé des cours élémentaires dans lesquels les élèves trouveront tous les secours nécessaires pour se préparer le plus rapidement possible à suivre utilement les cours supérieurs du Baccalauréat ès-lettres ou ès-sciences (1).

L'Institution fait faire pour ses élèves, sans augmentation du prix de la pension, des cours préparatoires aux examens du VOLONTARIAT.
Cours spéciaux pendant les vacances pour la session d'octobre-novembre.

(1) Le TABLEAU DES COURS qui se font dans la maison est envoyé franco, par la poste, à qui en fait la demande. (439)

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.
FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

MÉDICAMENTS LES PLUS EN RENOM
CANCER Guérison par un traitement interne et spécifique, sans opération chirurgicale, plus de sang répandu, pas de récidive. Des milliers d'observations de guérisons en justifient la supériorité. Brochure in-8; 3^e édition par le docteur de BRUC. Prix 2 fr. 15 franco, chez A. Delahaye, libraire, Paris.
HERNIES Cluses et déviations de matrice. — Guérison radicale en huit jours, sans bandages, par le spécifique anti-hernique de Fleury, pharmacien au Mans (Sarthe). Traitement complet pour adulte, 50 fr.; pour enfant, 30 fr. Ecrire franco.
MALADIES CHRONIQUES. Traitement du docteur S. Thompson, l'hippocrate de l'Amérique. Chaque peut se traiter soi-même dans plus de 200 maladies, jusqu'ici incurables. Guérison certaine. Prix: 1 fr. 20 franco, chez A. Delahaye, libraire, Paris.
ÉCOULEMENTS Guérison radicale. — 30 ans de succès par capsules et injection
ÉPILEPSIE Guérison par le Gallium Vitale. Expédiée franco contre fr. timbre adressés pharm. Vidal, Montpellier.
NEURALGIES Maux de Dents de Tête de Oreille. Guérison radicale et instantanée par une simple aspiration du Phosphore de P. Marechal, pharmacien à Nancy-le-Hac. 12 fr. les 25. Envoi sur demande. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies par capsules et injection
HOUILLE

EMPRUNT A PRIMES DE LA VILLE DE MILAN
REMBOURSABLE MOYENNANT DES
GAINS de fr. 100,000, 80,000, 70,000, 60,000, 50,000, 45,000, 40,000, etc.
(Le moindre gain est de fr. 46)
d'un total de
26,950,000 LIRES ITALIENNES OU FRANCS DE FRANCE.

LE PROCHAIN TIRAGE AURA LIEU
LE 1^{er} OCTOBRE 1875.
Une action pour ce tirage coûte fr. 5, six actions fr. 25, treize actions fr. 50 et vingt-sept actions fr. 100.
Le paiement des mises peut être adressé en timbres-poste, jusqu'à concurrence de fr. 50, au-dessus en billets de banque par lettre chargée, ou en mandats de poste internationaux, payables à Genève.
Chaque actionnaire recevra gratuitement la liste du tirage.
S'adresser directement à

L'AGENCE DE FONDS PUBLICS
A GENÈVE.
Listes et renseignements gratuits sur tous les Emprunts d'Etats.
P.-S. On peut prendre connaissance du prospectus au Bureau de ce journal.

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU
Publiée sous les auspices du Conseil général,
NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.
Paraît le 15 de chaque mois et forme chaque année deux beaux volumes in-8.
ABONNEMENT: Un an, 12 fr.
A la librairie de E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 85, Angers.
Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.